

Investissement Canada—Loi

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): 1. Oui.

2. Ce projet est sous révision. a) Les travaux prévus étaient le pavage de la piste, de la voie de circulation et du tablier des aéronefs, l'achat et l'installation d'un phare rotatif, de feux d'identification de piste, de deux manches à vent éclairées et d'un système de balisage lumineux. b) \$845,000. c) Le 17 août 1984. d) L'entente avec la municipalité n'est pas signée et les travaux n'ont pas été entrepris.

LA SCA—LES PRÊTS APPROUVÉS DANS LA RÉGION DE L'ONTARIO

Question n° 322—**M. Boudria:**

Combien de prêts la Société du crédit agricole a-t-elle approuvés dans la région de l'Ontario au cours des mois de janvier et février 1985 et quels étaient a) le taux d'intérêt rattaché à chaque prêt, b) la valeur totale des prêts?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): On a approuvé 53 prêts aux taux d'intérêts suivants: a) 43—12.750 p. 100, 2—13.250 p. 100, 7—13.375 p. 100, 1—13.625 p. 100. b) \$7,630,100.

[Français]

M. Dick: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, dont le comité permanent de l'expansion économique régionale a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions n° 19 de M. Axworthy (p. 4313) et n° 20 de M. Langdon (p. 4314).

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je suis très déçu, en prenant la parole pour conclure quelques remarques sur la motion n° 19 et la motion n° 20, de constater que le gouvernement a décidé, pour la première fois, sauf erreur, de museler la voix des représentants dûment élus du peuple canadien, alors qu'il s'agit peut-être d'un des projets de loi les plus importants que nous serons amenés à débattre au cours de cette législature. Je pense qu'une foule d'autres projets de loi auraient pu faire l'objet d'une étude beaucoup plus rapide à la Chambre, mais celui-ci, sur Investissement Canada, va en quelque sorte déterminer le cadre de l'action économique de notre pays pour des dizaines et des dizaines d'années peut-être.

Nous adressons un message aux investisseurs étrangers, aux hommes d'affaires étrangers et aux industriels étrangers. Nous avons jusqu'à présent fait une foule de suggestions pour essayer d'améliorer ce projet de loi. Nous avons proposé des amendements soigneusement élaborés par le caucus libéral aussi bien que le caucus néo-démocrate . . .

M. Stevens: Quatre-vingt-dix-neuf.

M. Riis: Quatre-vingt-dix-neuf, nous dit le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens), et je le remercie de cette précision.

M. Stevens: Dont 47 ont été jugés irrecevables.

M. Riis: Nous proposons ces amendements pour essayer d'améliorer ce texte. Nous sommes là pour ça.

Le gouvernement nous propose un projet de loi que, dans sa sagesse, il estime aller dans le sens des intérêts les mieux compris du Canada. Nous avons dans l'opposition des députés scrupuleux qui ont étudié ce projet de loi soigneusement, article par article, au comité et qui ont proposé diverses suggestions et recommandations visant à le peaufiner. On pourrait épiloguer sur le projet de loi lui-même, mais nous reconnaissons qu'il y a une majorité de députés du côté du gouvernement et nous avons pensé que nous pourrions rendre au gouvernement le service d'essayer de voir comment on pouvait améliorer certains articles de ce projet de loi. Après que nous avons discuté de la question avec beaucoup de sérieux, comme il convenait de le faire, le gouvernement nous fait savoir qu'il ne tient pas à entendre d'autres observations des députés de l'opposition, qu'il ne veut plus entendre nos députés de l'arrière-ban, ni connaître les réactions avisées des représentants dûment élus du peuple canadien, un point c'est tout. On nous impose le bâillon.

M. Tremblay (Lotbinière): Ça suffit!

M. Riis: Un député conservateur soutient que «ça suffit». Ce projet de loi est sans doute le plus important dont nous aurons à discuter cette session, car il y va de l'avenir de l'économie canadienne et de nos entreprises qui voudraient bien pouvoir poursuivre leur activité en même temps que les succursales étrangères établies au Canada.

Nous venons de voir pendant la période des questions pour quelle raison ce projet de loi nous inquiète. Les États-Unis viennent de décider il y a quelques heures à peine de réduire leurs échanges commerciaux avec le Nicaragua. On pourrait discuter longuement de la question et du bien-fondé de leur décision. Mais mise à part la sagesse de cette décision, ce même gouvernement américain a annoncé aux filiales américaines établies au Canada et elles sont nombreuses—en fait, la plupart des usines étrangères au Canada sont de propriété américaine—que si les produits qu'elles assemblent, fabriquent ou créent au Canada, contiennent une quantité assez importante de pièces américaines, comme les voitures, les machines et bien d'autres articles, elles ne peuvent pas les exporter au Nicaragua. Les Canadiens voudraient peut-être en profiter pour étendre leur commerce avec le Nicaragua.

Que vont faire les Nicaraguayens maintenant, s'ils n'ont plus les États-Unis et leurs alliés vers qui se tourner, à qui s'adresseront-ils? Vers quel pays s'est tourné Cuba? Nous en revenons à la question cubaine. Ce pays n'a eu d'autre choix que de se tourner vers l'Union soviétique. Voilà que maintenant les États-Unis lancent le même message au Nicaragua. Ils interdisent aux succursales canadiennes et aux filiales américaines au Canada de pratiquer le commerce avec le Nicaragua, si le contenu américain de leurs produits est suffisamment